



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Avenant n°6

**À la convention entre
le Groupe d'Action Locale (GAL) Durance
Provence,
l'Autorité de Gestion (AG)
et l'Organisme Payeur (OP)**

AVENANT n° 6 À LA CONVENTION
relative à la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux
dans le cadre du Programme de développement rural de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Entre

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sise 27 place Jules Guesde, 13481 Marseille cedex 20 ci-après désignée « Autorité de gestion », représentée par le président du Conseil régional M. Renaud MUSELIER,

Et

L'Agence de services et de paiement (ASP), ayant son siège social au 2, rue de Maupas – 87040 Limoges cedex, ci-après désignée « organisme payeur », représentée par son Président-Directeur Général, M. Stéphane LE MOING, et, par délégation, par son directeur régional M. Olivier DEKESTER

Et

La structure porteuse Communauté d'Agglomération « Provence Alpes Agglomération » du Groupe d'Action Locale Durance Provence, **ci-après désignée GAL**, représentée par Mme Patricia GRANET-BRUNELLO en qualité de Présidente de la Communauté d'Agglomération « Provence Alpes Agglomération » agissant en vertu d'une délibération en date du 12/01/2022

Vu le règlement (UE) n° 2020/2094 du Conseil du 14 décembre 2020 établissant un instrument de l'Union européenne pour la relance en vue de soutenir la reprise à la suite de la crise liée à la COVID-19 ;

Vu le règlement (UE) 2020/2220 du Parlement européen et du Conseil du 23 décembre 2020 établissant des dispositions transitoires relatives au soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) en 2021 et 2022, et modifiant les règlements (UE) n°1305/2013, (UE) n°1306/2013 et (UE) n°1307/2013 en ce qui concerne les ressources et leur application en 2021 et 2022 et le règlement (UE) n°1308/2013 en ce qui concerne les ressources et la répartition de ce soutien pour les exercices 2021 et 2022 ;

Vu le règlement (UE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), **modifié** ;

Vu le règlement (UE) n°1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune, **modifié** ;

Vu le cadre national approuvé par la Commission européenne le 2 juillet 2015, modifié ;

Vu le programme de développement rural du 13 août 2015 de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur approuvé par la décision de la Commission européenne C (2015) 5805, modifié ;

Vu la note de cadrage « Paiement des dossiers FEADER HSIGC RDR3 avant le 31/12/2025 / Obligations et contraintes pour l'ASP en tant qu'organisme payeur et réalisant les contrôles sur place », validée lors du GTER-PAC du 14 octobre 2020 ;

Vu la convention relative à la mise en œuvre du Développement Local mené par des Acteurs Locaux dans le cadre du Programme de développement rural du 14 août 2015 signée entre, la structure porteuse du GAL Durance Provence, l'ASP et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en date du 03/11/2016, modifiée ;

Vu la délibération n°21-446 du 28 octobre 2021 du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur portant validation du présent avenant ;

Vu le mail de notification adressé par l'Autorité de gestion aux GAL en date du 16/04/2021 informant du report de la date limite de prise d'engagement juridique ;

Vu la délibération de la structure porteuse du GAL en date du [redacted] autorisant la Présidente de la structure porteuse du GAL à signer le présent avenant ;

Vu les décisions du Comité de Programmation du GAL Durance Provence en date du 31/05/2021, du 16/02/2022, du 23/02/2022 et du 07/06/2022 approuvant les modifications détaillées dans cet avenant ;

PREAMBULE

Conformément au règlement (UE) n° 2020/2220 du 23/12/2020 susvisé, une période transitoire de 2 ans à compter du 1er janvier 2021 est mise en œuvre dans l'attente de l'application du nouveau cadre juridique de la programmation 2023-2027. Dans ce cadre, les programmes de développement rural sont prolongés jusqu'au 31/12/2022 et la date limite de paiement est reportée au 31/12/2025. La date limite d'engagement juridique doit être portée au 31/12/2024 au plus tard.

En conséquence, un avenant à la convention doit être mis en œuvre afin de prendre en compte l'évolution du cadre juridique, ses conséquences financières ainsi que la nouvelle date limite d'engagement juridique.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet :

- ✓ De modifier l'article 4.1 de la convention initiale « Montant total de la maquette financière de Feader » à compter du 31/05/2021 ;
- ✓ De modifier l'article 4.6 de la convention initiale « Délais limites d'engagement et de paiement » à compter du 16/04/2021 ;
- ✓ De modifier l'annexe 2 de la convention initiale « Éléments financiers » à compter du 31/05/2021 et à compter du 07/06/2022 ;
- ✓ De modifier l'annexe 3 de la convention initiale « Composition du comité de programmation » à compter du 31/05/2021, à compter du 16/02/2022 et à compter du 23/02/2022 ;

Article 2 – Modification de l'article 4.1 « Montant total de la maquette financière du Feader »

L'alinéa 1 de l'article 4.1 intitulé « Montant total de la maquette financière de Feader » de la convention initiale est supprimé et remplacé comme suit :

« À compter du 31/05/2021, le montant total de la maquette financière de Feader allouée au GAL au titre de la programmation 2014-2020 prolongée s'élève à 2 818 870,11 euros (deux millions huit cent dix-huit mille huit cent soixante-dix euros et onze centimes). »

Les autres dispositions de l'article 4.1 de la convention initiale restent inchangées et demeurent applicables.

Article 3 – Modification de l'article 4.6 « Délais limites d'engagement et de paiement »

À compter du 16/04/2021, l'article 4.6 intitulé « Délais limites d'engagement et de paiement » de la convention initiale est supprimé et remplacé comme suit :

« Aucun engagement juridique ne pourra être pris au-delà du 31 décembre 2024. L'autorité de gestion peut décider de retenir une date différente à la seule condition qu'elle soit antérieure au 31 décembre 2024, conformément aux dispositions prévues dans l'article « Durée-clôture » des conventions de paiement associé/dissocié (dites « conventions financières »).

La date limite d'engagement juridique retenue par l'autorité de gestion devra être notifiée aux GAL et précisée dans une note de procédure de l'autorité de gestion en lien avec l'organisme payeur le cas échéant.

Dans tous les cas, les parties s'engagent à respecter les délais de réalisation, d'instruction et de contrôle conformément aux termes de la note de cadrage « Paiement des dossiers FEADER HSIGC RDR3 avant le 31/12/2025 / Obligations et contraintes pour l'ASP en tant qu'organisme payeur et réalisant les contrôles sur place », **afin de garantir les paiements par l'ASP avant le 31 décembre 2025**, sous réserve de crédits nationaux et du Feader disponibles. »

Article 4 – Modification de l'annexe 2 intitulée « Éléments financiers »

Le comité de programmation du GAL a pris le 31/05/2021 et le 07/06/2022 les décisions de modifier les éléments financiers.

À compter du 31/05/2021, l'annexe 2 intitulée « Éléments financiers » de la convention initiale est supprimée et remplacée par l'annexe 1.a du présent avenant intitulée « Annexe 2 : Éléments financiers ».

À compter du 07/06/2022, l'annexe 1.a du présent avenant intitulée « Annexe 2 : Éléments financiers » est supprimée et remplacée par l'annexe 1.b du présent avenant intitulée « Annexe 2 : Éléments financiers ».

Article 5 – Modification de l'annexe 3 intitulée « Comité de Programmation »

La structure porteuse du GAL a pris le 09/02/2022 par délibération la décision de modification de sa composition précisée en annexe 3. Le Comité de programmation a pris le 31/05/2021, le 16/02/2022 et le 23/02/2022 les décisions de modification de sa composition précisée en annexe 3.

À compter du 31/05/2021, l'annexe 3 intitulée « Comité de Programmation » de la convention initiale est supprimée et remplacée par l'annexe 2.a du présent avenant intitulée « Annexe 3 : Comité de Programmation ».

À compter du 16/02/2022, l'annexe 2.a du présent avenant intitulée « Annexe 3 : Comité de Programmation » est supprimée et remplacée par l'annexe 2.b du présent avenant intitulée « Annexe 3 : Comité de Programmation ».

À compter du 23/02/2022, l'annexe 2.b du présent avenant intitulée « Annexe 3 : Comité de Programmation » est supprimée et remplacée par l'annexe 2.c du présent avenant intitulée « Annexe 3 : Comité de Programmation ».

Article 6 - Dispositions diverses

Le présent avenant prend effet à compter du **16/04/2021**.

À
le
en trois exemplaires

Le Président-Directeur Général de l'ASP et par délégation le Directeur régional Olivier DEKESTER	Le Président du Conseil régional Renaud MUSELIER
Le Président de la structure porteuse du GAL Patricia GRANET-BRUNELLO	

Pièces jointes :

Annexe 1.a : « Annexe 2 : Éléments financiers » **annexe modifiée** à compter du 31/05/2021

Annexe 1.b : « Annexe 2 : Éléments financiers » **annexe modifiée** à compter du 07/06/2022

Annexe 2.a : « Annexe 3 : Composition du Comité de Programmation » **annexe modifiée** à compter du 31/05/2021

Annexe 2.b : « Annexe 3 : Composition du Comité de Programmation » **annexe modifiée** à compter du 16/02/2022

Annexe 2.c : « Annexe 3 : Composition du Comité de Programmation » **annexe modifiée** à compter du 23/02/2022

Avenant n°6 - Convention GAL Durance Provence -AG-OP

Annexe 1.a : « Annexe 2 : Éléments financiers » *annexe modifiée* à compter du 31/05/2021
2.1 Maquette financière

Montants des paiements prévus par fiche-action du GAL Durance Provence sur la période 2014-2025.

Objectif stratégique	Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche-action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2025 en euros		
			FEADER	Total Contrepartie publique nationale (à titre indicatif)	Total du cofinancement (FEADER + contrepartie nationale)
OS1 OS2 OS3 OS4	19.2	1	145 136,38 €	96 757,59 €	241 893,97 €
OS1	19.2	2	290 492,18 €	193 661,45 €	484 153,63 €
OS2	19.2	3	490 959,03 €	327 306,02 €	818 265,05 €
OS3	19.2	4	294 809,49 €	196 539,66 €	491 349,15 €
OS3	19.2	5	281 612,37 €	187 741,58 €	469 353,95 €
OS4	19.2	6	369 097,38 €	246 064,92 €	615 162,30 €
OS4	19.2	7	154 660,78 €	103 107,19 €	257 767,97 €
OS1 OS2 OS3 OS4	19.3	Coopération	143 762,38 €	95 841,59 €	239 603,97 €
OS1 OS2 OS3 OS4	19.4	Animation	648 340,12 €	432 226,75 €	1 080 566,87 €
Total			2 818 870,11 €	1 879 246,74 €	4 698 116,85 €

2.2 Profil annuel minimum de paiements cumulés à respecter (en Feader)

	2014-2017	2015-2018	2016-2019	2017-2020	2018-2021	2019-2022	2020-2023	2021-2024	2022-2025
Tranches de paiements	2%	5%	6%	12%	13%	16%	18%	14%	14%

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Minimum des paiements cumulés attendus	5%	11%	18%	24%	34%	55%	68%	85%	100%

 Les années indiquées sont des années civiles (1^{er} janvier au 31 décembre)

Avenant n°6 - Convention GAL Durance Provence -AG-OP

Annexe 1.b : « Annexe 2 : Éléments financiers » *annexe modifiée* à compter du 07/06/2022
2.1 Maquette financière

Montants des paiements prévus par fiche-action du GAL Durance Provence sur la période 2014-2025.

Objectif stratégique	Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche-action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2025 en euros		
			FEADER	Total Contrepartie publique nationale <i>(à titre indicatif)</i>	Total du cofinancement (FEADER + contrepartie nationale)
OS1 OS2 OS3 OS4	19.2	1	150 136,37 €	100 090,91 €	250 227,28 €
OS1	19.2	2	250 490,46 €	166 993,64 €	417 484,10 €
OS2	19.2	3	537 959,02 €	358 639,35 €	896 598,37 €
OS3	19.2	4	311 091,89 €	207 394,59 €	518 486,48 €
OS3	19.2	5	264 798,61 €	176 532,41 €	441 331,02 €
OS4	19.2	6	433 871,78 €	289 247,85 €	723 119,63 €
OS4	19.2	7	78 419,48 €	52 279,65 €	130 699,13 €
OS1 OS2 OS3 OS4	19.3	Coopération	143 762,38 €	95 841,59 €	239 603,97 €
OS1 OS2 OS3 OS4	19.4	Animation	648 340,12 €	432 226,75 €	1 080 566,87 €
Total			2 818 870,11 €	1 879 246,74 €	4 698 116,85 €

2.2 Profil annuel minimum de paiements cumulés à respecter (en Feader)

	2014-2017	2015-2018	2016-2019	2017-2020	2018-2021	2019-2022	2020-2023	2021-2024	2022-2025
Tranches de paiements	2%	5%	6%	12%	13%	16%	18%	14%	14%

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Minimum des paiements cumulés attendus	5%	11%	18%	24%	34%	55%	68%	85%	100%

 Les années indiquées sont des années civiles (1^{er} janvier au 31 décembre)

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

Annexe 2.a : « Annexe 3 : Composition du Comité de Programmation » *annexe modifiée à compter du 31/05/2021*

Nom Prénom Adresse	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives
COLLEGE PUBLIC			
COSSERAT Sandrine 4 rue Klein, 04990 Digne Les Bains	Vice-Présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à la transition écologique et citoyenne et aux gens du voyage	Titulaire	Maire de Volonne
FONTAINE Sonia 4 rue Klein, 04990 Digne Les Bains	Vice-Présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à l'action sociale et à la prévention	Suppléant	Maire de Malijai
PAUL Gérard 18 Boulevard de la République 04190, Les Mées	Maire des Mées	Titulaire	Maire des Mées
PIGANEAU Dominique 8 rue du Jas, 04230 Mallefougasse-Augès	Conseiller municipal de Mallefougasse-Augès	Suppléant	Entrepreneur
VIVOS Patrick Place Hôtel de Ville, 04310, Peyruis	Maire de Peyruis	Titulaire	vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué à l'attractivité du territoire et à la stratégie économique
MUNOZ-MALDONADO Julien Le Village, 04310 Ganagobie	Conseiller municipal de Ganagobie	Suppléant	Entrepreneur
PELEGRINA Geneviève Hôtel de Ville 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban	Conseiller municipal de Château-Arnoux-Saint-Auban, Adjointe déléguée à la communication, la culture et le patrimoine	Titulaire	Membre du conseil d'administration de la Caisse d'allocation Familiale de Digne les Bains Juge des prudhommes Comptable à l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA 04)

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

POPIELSKI Jean-François <i>04290 Volonne</i>	Conseiller municipal de Volonne, adjoint délégué à la culture, le patrimoine et la communication	Suppléant	Retraité
GUYS Jean-Michel <i>Rue François Arnaud, 04160 l'Escale</i>	Conseiller municipal de l'Escale	Titulaire	Professeur des universités, ancien président des sociétés Française et Européenne de chirurgie pédiatrique, directeur médical de la Qualité et gestion des risques à l'APHM
CHAMBRE Emmanuel <i>04350 Malijai</i>	Conseiller municipal de Malijai	Suppléant	Dirigant du Club de Foot Loisir Dignois
EULOGE Angélique <i>Le Village 04290, Salignac</i>	Maire de Salignac	Titulaire	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Secrétaire administrative dans une Exploitation Agricole
HEYRIES Patrick <i>Place Albert-Burle 04290 Sourribes</i>	Maire de Sourribes	Suppléant	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
GENDRON Yannick <i>1 allée des Tilleuls 04600, Montfort</i>	Maire de Montfort	Titulaire	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Pilote instructeur au Centre National de Vol à Voile.
DRAC Frédéric <i>04200, Châteauneuf Val Saint-Donat</i>	Maire de Châteauneuf-Val-Saint-Donat	Suppléant	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
LERDA Serge <i>04200 Aubignosc</i>	Conseiller municipal d'Aubignosc adjoint délégué à la culture, le patrimoine et la communication	Titulaire	Titulaire au territoire Sisteron volonne du SDE 04 ; Conseiller communautaire à la CCJLVD
DUBOIS Jean-Marie <i>04200 Peipin</i>	Conseiller municipal de Peipin	Suppléant	Conseiller communautaire CCJLVD. Historien, journaliste.

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

COLLEGE PRIVÉ			
BOURRIEL Nathalie <i>10 passage des Jarlandins 04160 Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Présidente de l'association La Cistude	Titulaire	Comité de la Ligue contre le Cancer, conseillère municipale à Volonne
MARTIN Gisèle <i>2 rue du Glissoir 04200 Peipin</i>	Membre de la LPO04	Suppléant	Conseillère municipale à Peipin, vice-présidente du CCAS de Peipin, Vice Présidente de la Cistude
BERTRAND Solange <i>14 route Camping 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Adhérente à l'association Sauvegarde des Parrines	Titulaire	Dirigeante de Solber Conseil Adhérente à l'Union Des Entreprises des Alpes de Haute-Provence (UDE 04), Mandataire titulaire de la
PLANCHE Gérard <i>Le château, le village 04600, Montfort</i>	Gérant de la société Alpes Durance Granulé	Suppléant	Ing. Technicien retraité. MBA. Carrière dans l'automobile. Intérêt pour mobilité, énergie, environnement. Asso. Dansaire de Sant Dounat
MASSON Patrick <i>Quartier Saint André 04160, L'Escale</i>	Gérant de 4 appartements meublés, Gites de France (3 épis), Clé vacances (4 épis).	Titulaire	Adhérent Moto Club de Château-Arnoux-Saint-Auban
BLANCHARD Joëlle <i>04200 Peipin</i>	Membre de l'association Les Portes du Jabron	Suppléant	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
BRAVAY Jean-Philippe <i>Quartier la Croix Route Napoléon 04290, Volonne</i>	Gérant du Camping de l'Hippocampe	Titulaire	
LAROCHE Pierre <i>5 Traverse de la Citerne 04600 Monfort</i>	Propriétaire de maison d'hôtes	Suppléant	Membre de l'association Sauvegarde des Parrines
MARCQ Liliane <i>04160 Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Membre de l'association Point Rencontre	Titulaire	
RICHAUD Christophe <i>2 rue des micocouliers 04350 Malijai</i>	Président de l'association Espace Collaboratif Equitable	Suppléant	Gérant

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

COLACHE Michel <i>Bel-air</i> 04190, Les Mées	Architecte ART'Ter	Titulaire	Collaboration au Centre de Recherche Formation Institutionnelle du Sud Est (CERFISE) Participation au groupe de travail « Fibra Terra » matériaux biosourcés ; Architectures & Territoires R&D
MORDELET Laura 10 rue de la pierre 04200 Peipin	Moulin Chambelland	Suppléant	Responsable qualité Moulin PICHARD
TEISSIER Cécile Place de la fontaine 04310, Peyruis	animatrice de l'association Graine de Culture	Titulaire	
PRESLES Elodie Route nationale 96 04160, Château-Arnoux Saint-Auban	Directrice du Théâtre Durance	Suppléant	
DALCANT Jaque Route du Pierraret 04160, Château-Arnoux Saint-Auban	Président du Conseil de Développement Pays Durance Provence	Titulaire	Président de l'association du Patrimoine de Château-Arnoux Saint-Auban Président honoraire régional de la Ligue de l'enseignement Président départemental du patrimoine de pays
ROBERT Alain 04190, Les Mées	Président honoraire association pour la promotion du patrimoine de pays 04	Suppléant	Trésorier des Amis des Mées
FAURAND Jean Pierre La carraire 04200 Châteauneuf Val Saint-Donat	Vice-Président APAJH 04	Titulaire	Ancien membre du conseil de développement du pays Durance Provence
BOURG Brigitte 04160 l'Escale	Déléguée de l'Office municipal des fêtes	Suppléant	Membre de l'association Declic04
DOUMAX Dominique 8 chemin de l'oratoire 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban	Déléguée de la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud (FFRAS)	Titulaire	
DUEZ Alain	Fondateur de l'association L'âge de faire	Suppléant	Responsable de publication Demain en mains

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

OBSERVATEURS
(pouvant émettre des avis)

Structures invitées au comité	Représentants des structures
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Autorité de gestion) <i>Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481, Marseille Cedex 20</i>	Monsieur le président MUSELIER Renaud ou son représentant
Agence de Services et de Paiement (ASP) <i>7, B Route de Galice, 13090, Aix En Provence</i>	Monsieur le président LE MOING Stéphane ou son représentant
Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence <i>13, rue du docteur Romieu CS 70216 04995, Digne-les-Bains CEDEX 9</i>	Monsieur le président MASSETTE René ou son représentant
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes-de-Haute-Provence <i>23, Allée des Fontainiers, 04000, Digne-les-Bains</i>	Madame la présidente de délégation VIAL Laure ou son représentant
Chambre de Commerce et d'Industrie Alpes-de-Haute-Provence <i>60, Bd Gassendi 04000, Digne-Les-Bains</i>	Monsieur le président GOMEZ Roland ou son représentant
Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence <i>66, Bd Gassendi - CS 90117 04995, Digne les Bains Cedex 9</i>	Monsieur le président ESMIOL Frédéric ou son représentant

	Privé	Public	Observateurs	TOTAL
Titulaires	10	8		18
Suppléants	10	8		18
TOTAL	20	16	6	

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

Annexe 2.b : « Annexe 3 : Composition du Comité de Programmation » *annexe modifiée à compter du 16/02/2022*

Nom Prénom Adresse	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives
COLLEGE PUBLIC			
COSSERAT Sandrine 4 rue Klein, 04990 Digne Les Bains	Vice-Présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à la transition écologique et citoyenne et aux gens du voyage	Titulaire	Maire de Volonne
FONTAINE Sonia 4 rue Klein, 04990 Digne Les Bains	Vice-Présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à l'action sociale et à la prévention	Suppléant	Maire de Malijai
PAUL Gérard 18 Boulevard de la République 04190, Les Mées	Maire des Mées	Titulaire	Maire des Mées
PIGANEAU Dominique 8 rue du Jas, 04230 Mallefougasse-Augès	Conseiller municipal de Mallefougasse-Augès	Suppléant	Entrepreneur
VIVOS Patrick Place Hôtel de Ville, 04310, Peyruis	Maire de Peyruis	Titulaire	vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué à l'attractivité du territoire et à la stratégie économique
MUNOZ-MALDONADO Julien Le Village, 04310 Ganagobie	Conseiller municipal de Ganagobie	Suppléant	Entrepreneur
PELEGRINA Geneviève Hôtel de Ville 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban	Conseiller municipal de Château-Arnoux-Saint-Auban, Adjointe déléguée à la communication, la culture et le patrimoine	Titulaire	Membre du conseil d'administration de la Caisse d'allocation Familiale de Digne les Bains Juge des prudhommes Comptable à l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA)
POPIELSKI Jean-François 04290 Volonne	Conseiller municipal de Volonne, adjoint délégué à la culture, le patrimoine et la communication	Suppléant	Retraité

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

GUYS Jean-Michel <i>Rue François Arnaud, 04160 l'Escale</i>	Conseiller municipal de l'Escale	Titulaire	Professeur des universités, ancien président des sociétés Française et Européenne de chirurgie pédiatrique, directeur médical de la Qualité et gestion des risques à l'APHM
CHAMBRE Emmanuel <i>04350 Malijai</i>	Conseiller municipal de Malijai	Suppléant	Dirigant du Club de Foot Loisir Dignois
EULOGE Angélique <i>Le Village 04290, Salignac</i>	Maire de Salignac	Titulaire	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Secrétaire administrative dans une Exploitation Agricole
HEYRIES Patrick <i>Place Albert-Burle 04290 Sourribes</i>	Maire de Sourribes	Suppléant	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
GENDRON Yannick <i>1 allée des Tilleuls 04600, Montfort</i>	Maire de Montfort	Titulaire	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Pilote instructeur au Centre National de Vol à Voile.
DRAC Frédéric <i>04200, Châteauneuf Val Saint- Donat</i>	Maire de Châteauneuf-Val- Saint-Donat	Suppléant	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
LERDA Serge <i>04200 Aubignosc</i>	Conseiller municipal d'Aubignosc adjoint délégué à la culture, le patrimoine et la communication	Titulaire	Titulaire au territoire Sisteron volonne du SDE 04 ; Conseiller communautaire à la CCJLVD
DUBOIS Jean-Marie <i>04200 Peipin</i>	Conseiller municipal de Peipin	Suppléant	Conseiller communautaire CCJLVD. Historien, journaliste.

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

COLLEGE PRIVÉ

BOURRIEL Nathalie <i>10 passage des Jarlandins 04160 Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Présidente de l'association La Cistude	Titulaire	Comité de la Ligue contre le Cancer, conseillère municipale à Volonne
MARTIN Gisèle <i>2 rue du Glissoir 04200 Peipin</i>	Membre de la LPO04	Suppléant	Conseillère municipale à Peipin, vice-présidente du CCAS de Peipin, Vice Présidente de la Cistude
BERTRAND Solange <i>14 route Camping 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Adhérente à l'association Sauvegarde des Parrines	Titulaire	Dirigeante de Solber Conseil Adhérente à l'Union Des Entreprises des Alpes de Haute-Provence (UDE 04),
PLANCHE Gérard <i>Le château, le village 04600, Montfort</i>	Gérant de la société Alpes Durance Granulé	Suppléant	Ing. Technicien retraité. MBA. Carrière dans l'automobile. Intérêt pour mobilité, énergie, environnement. Asso. Dansaire de Sant Dounat
BLANCHARD Joëlle <i>04200 Peipin</i>	Membre de l'association Les Portes du Jabron	Titulaire	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
<i>Vacant</i>		Suppléant	
BRAVAY Jean-Philippe <i>Quartier la Croix Route Napoléon 04290, Volonne</i>	Gérant du Camping de l'Hippocampe	Titulaire	
LAROCHE Pierre <i>5 Traverse de la Citerne 04600 Montfort</i>	Propriétaire de maison d'hôtes	Suppléant	Membre de l'association Sauvegarde des Parrines
MARCQ Liliane <i>04160 Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Membre de l'association Point Rencontre	Titulaire	
RICHAUD Christophe <i>2 rue des micocouliers 04350 Malijai</i>	Président de l'association Espace Collaboratif Equitable	Suppléant	Gérant

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

COLACHE Michel <i>Bel-air</i> <i>04190, Les Mées</i>	Architecte ART'Ter	Titulaire	Collaboration au Centre de Recherche Formation Institutionnelle du Sud Est (CERFISE) Participation au groupe de travail « Fibra Terra » matériaux biosourcés ; Architectures & Territoires R&D
MORDELET Laura <i>10 rue de la pierre 04200 Peipin</i>	Moulin Chambelland	Suppléant	Responsable qualité Moulin PICHARD
TEISSIER Cécile <i>Place de la fontaine</i> <i>04310, Peyruis</i>	animatrice de l'association Graine de Culture	Titulaire	
PRESLES Elodie <i>Route nationale 96</i> <i>04160, Château-Arnoux Saint-Auban</i>	Directrice du Théâtre Durance	Suppléant	
DALCANT Jaque <i>Route du Pierraret</i> <i>04160, Château-Arnoux Saint-Auban</i>	Président du Conseil de Développement Pays Durance Provence	Titulaire	Président de l'association du Patrimoine de Château-Arnoux Saint-Auban Président honoraire régional de la Ligue de l'enseignement Président départemental du patrimoine de pays
ROBERT Alain <i>04190, Les Mées</i>	Président honoraire association pour la promotion du patrimoine de pays 04	Suppléant	Trésorier des Amis des Mées
FAURAND Jean Pierre <i>La carraire 04200 Châteauneuf</i> <i>Val Saint-Donat</i>	Vice-Président APAJH 04	Titulaire	Ancien membre du conseil de développement du pays Durance Provence
BOURG Brigitte <i>04160 l'Escale</i>	Déléguée de l'Office municipal des fêtes	Suppléant	Membre de l'association Declic04
DOUMAX Dominique <i>8 chemin de l'oratoire 04160,</i> <i>Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Déléguée de la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud (FFRAS)	Titulaire	
DUEZ Alain	Fondateur de l'association L'âge de faire	Suppléant	Responsable de publication Demain en mains

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

OBSERVATEURS
(pouvant émettre des avis)

Structures invitées au comité	Représentants des structures
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Autorité de gestion) <i>Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481, Marseille Cedex 20</i>	Monsieur le président MUSELIER Renaud ou son représentant
Agence de Services et de Paiement (ASP) <i>7, B Route de Galice, 13090, Aix En Provence</i>	Monsieur le président LE MOING Stéphane ou son représentant
Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence <i>13, rue du docteur Romieu CS 70216 04995, Digne-les-Bains CEDEX 9</i>	Madame la présidente BAREILLE Eliane ou son représentant
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes-de-Haute-Provence <i>23, Allée des Fontainiers, 04000, Digne-les-Bains</i>	Monsieur le président de délégation FIGUIERE Stephan ou son représentant
Chambre de Commerce et d'Industrie Alpes-de-Haute-Provence <i>60, Bd Gassendi 04000, Digne-Les-Bains</i>	Monsieur le président MARGOT Daniel ou son représentant
Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence <i>66, Bd Gassendi - CS 90117 04995, Digne les Bains Cedex 9</i>	Monsieur le président ESMIOL Frédéric ou son représentant

	Privé	Public	Observateurs	TOTAL
Titulaires	10	8		18
Suppléants	9	8		17
TOTAL	19	16	6	

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

Annexe 2.c : « Annexe 3 : Composition du Comité de Programmation » *annexe modifiée à compter du 23/02/2022*

Nom Prénom Adresse	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives
COLLEGE PUBLIC			
COSSERAT Sandrine 4 rue Klein, 04990 Digne Les Bains	Vice-Présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à la transition écologique et citoyenne et aux gens du voyage	Titulaire	Maire de Volonne
FONTAINE Sonia 4 rue Klein, 04990 Digne Les Bains	Vice-Présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à l'action sociale et à la prévention	Suppléant	Maire de Malijai
PAUL Gérard 18 Boulevard de la République 04190, Les Mées	Maire des Mées	Titulaire	Maire des Mées
PIGANEAU Dominique 8 rue du Jas, 04230 Mallefougasse-Augès	Conseiller municipal de Mallefougasse-Augès	Suppléant	Entrepreneur
VIVOS Patrick Place Hôtel de Ville, 04310, Peyruis	Maire de Peyruis	Titulaire	vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué à l'attractivité du territoire et à la stratégie économique
MUNOZ-MALDONADO Julien Le Village, 04310 Ganagobie	Conseiller municipal de Ganagobie	Suppléant	Entrepreneur
PELEGRINA Geneviève Hôtel de Ville 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban	Conseiller municipal de Château-Arnoux-Saint-Auban, Adjointe déléguée à la communication, la culture et le patrimoine	Titulaire	Membre du conseil d'administration de la Caisse d'allocation Familiale de Digne les Bains Juge des prudhommes Comptable à l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA)
POPIELSKI Jean-François 04290 Volonne	Conseiller municipal de Volonne, adjoint délégué à la culture, le patrimoine et la communication	Suppléant	Retraité

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

GUYS Jean-Michel <i>Rue François Arnaud, 04160 l'Escale</i>	Conseiller municipal de l'Escale	Titulaire	Professeur des universités, ancien président des sociétés Française et Européenne de chirurgie pédiatrique, directeur médical de la Qualité et gestion des risques à l'APHM
CHAMBRE Emmanuel <i>04350 Malijai</i>	Conseiller municipal de Malijai	Suppléant	Dirigant du Club de Foot Loisir Dignois
EULOGE Angélique <i>Le Village 04290, Salignac</i>	Maire de Salignac	Titulaire	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Secrétaire administrative dans une Exploitation Agricole
HEYRIES Patrick <i>Place Albert-Burle 04290 Sourribes</i>	Maire de Sourribes	Suppléant	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
GENDRON Yannick <i>1 allée des Tilleuls 04600, Montfort</i>	Maire de Montfort	Titulaire	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Pilote instructeur au Centre National de Vol à Voile.
DRAC Frédéric <i>04200, Châteauneuf Val Saint- Donat</i>	Maire de Châteauneuf-Val- Saint-Donat	Suppléant	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
LERDA Serge <i>04200 Aubignosc</i>	Conseiller municipal d'Aubignosc adjoint délégué à la culture, le patrimoine et la communication	Titulaire	Titulaire au territoire Sisteron volonne du SDE 04 ; Conseiller communautaire à la CCJLVD
DUBOIS Jean-Marie <i>04200 Peipin</i>	Conseiller municipal de Peipin	Suppléant	Conseiller communautaire CCJLVD. Historien, journaliste.

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

COLLEGE PRIVÉ

BOURRIEL Nathalie <i>10 passage des Jarlandins 04160 Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Présidente de l'association La Cistude	Titulaire	Comité de la Ligue contre le Cancer, conseillère municipale à Volonne
MARTIN Gisèle <i>2 rue du Glissoir 04200 Peipin</i>	Membre de la LPO04	Suppléant	Conseillère municipale à Peipin, vice-présidente du CCAS de Peipin, Vice Présidente de la Cistude
BERTRAND Solange <i>14 route Camping 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Adhérente à l'association Sauvegarde des Parrines	Titulaire	Dirigeante de Solber Conseil Adhérente à l'Union Des Entreprises des Alpes de Haute-Provence (UDE 04), Mandataire titulaire de la
PLANCHE Gérard <i>Le château, le village 04600, Montfort</i>	Gérant de la société Alpes Durance Granulé	Suppléant	Ing. Technicien retraité. MBA. Carrière dans l'automobile. Intérêt pour mobilité, énergie, environnement. Asso. Dansaire de Sant Dounat
BLANCHARD Joëlle <i>04200 Peipin</i>	Membre de l'association Les Portes du Jabron	Titulaire	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
ROUAUX Jean-Emile <i>Aérodrome, 04160 Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Président du Centre National de Vol à Voile	Suppléant	
BRAVAY Jean-Philippe <i>Quartier la Croix Route Napoléon 04290, Volonne</i>	Gérant du Camping de l'Hippocampe	Titulaire	
LAROCHE Pierre <i>5 Traverse de la Citerne 04600 Montfort</i>	Propriétaire de maison d'hôtes	Suppléant	Membre de l'association Sauvegarde des Parrines
RICHAUD Christophe <i>2 rue des micocouliers 04350 Malijai</i>	Président de l'association Espace Collaboratif Equitable	Titulaire	Gérant
MARCQ Liliane <i>04160 Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Membres de l'association Point Rencontre	Suppléant	

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

COLACHE Michel <i>Bel-air</i> 04190, Les Mées	Architecte ART'Ter	Titulaire	Collaboration au Centre de Recherche Formation Institutionnelle du Sud Est (CERFISE) Participation au groupe de travail « Fibra Terra » matériaux biosourcés ; Architectures & Territoires R&D
MORDELET Laura 10 rue de la pierre 04200 Peipin	Moulin Chambelland	Suppléant	Responsable qualité Moulin PICHARD
TEISSIER Cécile Place de la fontaine 04310, Peyruis	animatrice de l'association Graine de Culture	Titulaire	
PRESLES Elodie Route nationale 96 04160, Château-Arnoux Saint-Auban	Directrice du Théâtre Durance	Suppléant	
DALCANT Jaque Route du Pierraret 04160, Château-Arnoux Saint-Auban	Président du Conseil de Développement Pays Durance Provence	Titulaire	Président de l'association du Patrimoine de Château-Arnoux Saint-Auban Président honoraire régional de la Ligue de l'enseignement Président départemental du patrimoine de pays
ROBERT Alain 04190, Les Mées	Président honoraire association pour la promotion du patrimoine de pays 04	Suppléant	Trésorier des Amis des Mées
FAURAND Jean Pierre La carraire 04200 Châteauneuf Val Saint-Donat	Vice-Président APAJH 04	Titulaire	Ancien membre du conseil de développement du pays Durance Provence
BOURG Brigitte 04160 l'Escale	Déléguée de l'Office municipal des fêtes	Suppléant	Membre de l'association Declic04
DOUMAX Dominique 8 chemin de l'oratoire 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban	Déléguée de la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud (FFRAS)	Titulaire	
DUEZ Alain	Fondateur de l'association L'âge de faire	Suppléant	Responsable de publication Demain en mains

Avenant n°6-Convention GAL Durance Provence-AG-OP

OBSERVATEURS
(pouvant émettre des avis)

Structures invitées au comité	Représentants des structures
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Autorité de gestion) <i>Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481, Marseille Cedex 20</i>	Monsieur le président MUSELIER Renaud ou son représentant
Agence de Services et de Paiement (ASP) <i>7, B Route de Galice, 13090, Aix En Provence</i>	Monsieur le président LE MOING Stéphane ou son représentant
Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence <i>13, rue du docteur Romieu CS 70216 04995, Digne-les-Bains CEDEX 9</i>	Madame la présidente BAREILLE Eliane ou son représentant
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes-de-Haute-Provence <i>23, Allée des Fontainiers, 04000, Digne-les-Bains</i>	Monsieur le président de délégation FIGUIERE Stephan ou son représentant
Chambre de Commerce et d'Industrie Alpes-de-Haute-Provence <i>60, Bd Gassendi 04000, Digne-Les-Bains</i>	Monsieur le président MARGOT Daniel ou son représentant
Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence <i>66, Bd Gassendi - CS 90117 04995, Digne les Bains Cedex 9</i>	Monsieur le président ESMIOL Frédéric ou son représentant

	Privé	Public	Observateurs	TOTAL
Titulaires	10	8		18
Suppléants	10	8		18
TOTAL	20	16	6	